

# NOTICE ORPEA N°2

## REGROUPEMENT DES FACTURES & AVOIRS FOURNISSEURS AU FORMAT PAPIER

### 1. Adresse d'envoi postal

Si vous n'êtes pas en mesure d'adresser vos factures au format natif PDF par mail, il sera nécessaire de centraliser l'envoi de vos factures au format papier par courrier à l'adresse suivante :

Groupe ORPEA CLINEA  
6-8 rue Jean Jaurès  
92807 PUTEAUX Cedex

### 2. Adresse de facturation

L'adresse de facturation présente sur la facture doit faire apparaître le nom de la société (ORPEA pour les résidences, CLINEA pour les cliniques, DOMIDOM ou ADHAP pour les agences d'aide à domicile) ainsi que l'établissement concerné.

Nos références internes sont également à indiquer sous la forme : SITE xxxxxx SERVICE yyyy N et de préférence dans l'adresse de facturation. Cependant, il reste possible d'indiquer cette donnée dans une zone différente sur la facture (référence client, objet, etc..).

Le service sera toujours égal à 9999 pour nos établissements (le code service étant différent pour les services du Siège Administratif).

Exemple d'adresse de facturation pour un établissement :

ORPEA - Résidence Beaujour  
SITE 000010 SERVICE 9999 N  
6-8 rue Jean Jaurès  
92807 PUTEAUX Cedex

un service Siège Administratif :

Groupe ORPEA CLINEA  
Direction informatique  
SITE 000001 SERVICE 1100 N  
6-8 rue Jean Jaurès  
92807 PUTEAUX Cedex

Exemple d'adresse de facturation pour

Le fournisseur peut se rapprocher du donneur d'ordre de la prestation/service afin d'obtenir les informations nécessaires à renseigner sur les factures.

### 3. Adresse de livraison sur la facture

L'adresse de livraison, si présente sur la facture, devra indiquer celle de l'établissement ou du siège administratif :

Exemple d'adresse de livraison pour un établissement :

ORPEA - Résidence Beaujour  
Route des écoliers  
17 600 SAUJON

Exemple d'adresse de livraison pour

le Siège Administratif :  
Groupe ORPEA CLINEA  
Direction informatique  
Site 000001 Service 1100 N  
12 Rue Jean Jaurès  
92813 PUTEAUX Cedex

### 4. Point de vigilance

Concernant la facturation pour les chantiers sur les établissements du Groupe ORPEA, le processus reste inchangé. La facturation est soit à transmettre au maître d'œuvre ou au Service Travaux d'Aurillac (information notée dans l'ordre de service).



#### **Siège administratif**